



Compte rendu de
L'Assemblée
Assemblée Générale du 3 février 2008
Les travaux commencent à 9h30

Membres présents : 11 sociétés sont représentées par leur président et leur 2^{ème} délégué
1 société par son 2^{ème} délégué Mr Steven, (Mme Martine Klein
Présidente de la société Bas Normande est excusée)

Il y a donc 23 votants. La liste des membres présents est en annexe.

Rapport Moral :

A tous, je souhaite la bienvenue, à l'occasion de ce rendez-vous annuel, et remercie tout particulièrement de leur présence les représentants de notre Tutelle, Mme Bard, Mr Poitou du Ministère de l'Agriculture, et Mr Moreau du Ministère de l'Intérieur, qui ont participé sans relâche ces dernières semaines à la mise au point du nouveau Code des courses, corollaire indispensable au travail entrepris pour doter les sociétés de commissaires parfaitement formés pour les missions nombreuses et délicates qui leur sont désormais confiées.

Il s'agit d'un travail considérable, décidé, je vous le rappelle par l'Assemblée Générale du 6/02/2005, et qui devrait permettre d'éviter le retour des incidents que nous connaissons, en particulier lors des grandes épreuves, (désaveu des commissaires par les propriétaires) ce qui ne peut que nuire à l'idée que se fait le Public des courses de lévriers avec pari mutuel.

Qu'il s'agisse des séances de formation, très appréciées de ceux qui y ont participé, ou de la mise au point du code, Mr Gawlas et Mr Klein se sont investis sans compter dans ces tâches essentielles.

Certes, il reste beaucoup à faire, mais la mise en application progressive va commencer dès cette année ; de nouvelles séances sont dorénavant et déjà programmées et M.Poitau nous diffusera régulièrement, la liste des commissaires agréés sur le plan national.

Quant aux résultats 2007, ils sont, à quelques unités près, identiques à ceux de 2006, sauf le montant moyen des jeux, par réunion, qui passe de 1778 à 1991 Euros. Ce n'est pas énorme, mais encourageant car depuis plusieurs années la baisse paraissait inéluctable.

Côté cheptel, dans toutes les Sociétés, il y a beaucoup de jeunes lévriers (whippets notamment) qui devraient être opérationnels dès le début de la saison car les séances d'entraînement sont très fréquentées.

Je sais que je me répète, cependant il me semble indispensable de rappeler une fois encore, si on souhaite que le pari mutuel sur les courses de lévriers en France progresse, que c'est aux présidents qu'il appartient de convaincre leurs Adhérents du sérieux de notre activité, de la nécessité de s'intéresser à la gestion de la Société et de la faire connaître par tous les moyens possible.

Il est temps, je crois termine Mme Maret que je donne la parole à Mme Bérenger, pour la présentation du rapport financier.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier

Mme Bérenger distribue les comptes de résultats de l'année 2007 dont elle fait un commentaire détaillé et souligne que grâce aux mesures prises en cours d'exercice notre situation financière est maintenant équilibrée.

Quand au budget 2008 elle précise qu'il n'a pas pu être arrêté étant donné qu'il se trouvera modifié par un certain nombre de propositions faites hier, lors du conseil d'administration ; il sera donc diffusé ultérieurement comme ce fut le cas en 2007.

C'est ainsi poursuit Mme Bérenger que sous réserve de l'accord de l'assemblée le conseil a proposé :

- que l'abandon des redevances sur réunion soit maintenu, (2 abstentions)
- que 25% du prélèvement élevage soit consacré en 2008 à l'octroi de primes aux éleveurs naisseurs des lévriers finalistes au championnat.
- de porter de 12 à 15 euros le montant de l'engagement au championnat
- la revalorisation du coût de la licence de propriétaire de 40 à 45 Euros, soit 32 € pour les sociétés et 13 pour la Fédération

Les comptes de 2007 et l'ensemble des propositions du Conseil **sont approuvés à l'unanimité.**

Interventions diverses

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour M. Gawlas fait remarquer, que les mesures prises, en particulier au conseil de novembre 2006, notamment l'alignement du montant des prix, par finale, pour toutes les races au championnat, et une première augmentation du coût de l'engagement ont permis le redressement de la situation financière, et en ce qui le concerne plus directement, l'achat de matériel indispensable (imprimante recto verso, projecteur pour les séances de formation).

A leur tour Mrs Follet et Soubrier tiennent à faire remarquer, que malgré beaucoup d'efforts, le Championnat de France reste une affaire coûteuse pour les sociétés organisatrices, et qu'un relèvement de la participation allouée par la Fédération, immuable depuis de très nombreuses années serait bienvenue.

Après une brève discussion, à l'unanimité, (moins un vote contre) **cette subvention est portée de 760 à 1060 Euros.**

Avant de clore la discussion Madame Maret souligne que pratiquement, lors de toutes les réunions du conseil ou de l'assemblée générale il est question du Championnat et des modifications, qui devraient être, ou qui ont été apportées à son règlement.

Il reste effectivement beaucoup de questions à mettre au point et lui semble qu'une réunion du conseil pourrait être programmée très prochainement avec cette seule question à l'ordre du jour.

La suggestion de la Présidente est approuvée à l'unanimité.

Société Landes Gascogne

A la suite de la démission de Mr Mora, Mr Lotte se présente en sa qualité de nouveau président de la société Landes Gascogne élu lors de l'assemblée générale du 1^{er} Novembre, puis par le Comité du 11. Il fait part ensuite de la composition du nouveau Bureau en précisant qu'en remerciement pour tous les services rendus à la Société Mme Champagnat Alice et Mr Cazele Hubert ont été élus présidents d'honneur.

Autres membres du Bureau :

M. Paul Sabria, Vice-Président et second délégué à la Fédération

Mme Gonneau - Delbocsq Sandrine, Secrétaire

Mme Adam Sophie, Trésorière

Mme Lotte Jacqueline, comptable.

Monsieur Lotte fait un bref compte-rendu de la saison 2007 en soulignant qu'elle s'est terminée plus tôt que prévu, puisque les trois dernières réunions ont dû être annulées en raison avait précisé à l'époque M. Mora de l'insuffisance du cheptel.

Monsieur Lotte ajoute, que bien qu'il ne se soit jusque là jamais investi dans l'organisation de réunions avec pari mutuel, avec l'aide de la nouvelle équipe, il s'efforcera de bien faire. Pour cette première année il présente un calendrier de quatre réunions, 2 à Mirande et deux sur le cynodrome de Mont de Marsan.

L'Assemblée remercie Monsieur Lotte de ses explications et lui souhaite ainsi qu'à tous ceux qui lui ont fait confiance, une très bonne année 2008.

Situation de la Société Provençale

Mme Maret rappelle qu'à la suite de graves incidents survenus sur le cynodrome de Carnoux en juin 2005, le calendrier de la Société Provençale fut suspendu par le Ministère de l'Agriculture (Sous Direction du cheval) ; puis lors de sa réunion de Janvier 2006, l'assemblée générale de la Fédération a donné son accord à sa reprise d'activité, assortie toutefois d'une période de mise à l'épreuve de deux ans. Devenu à son tour président, suite à la démission de M. Guily, puis de M. Monier, M. Eric Parent a présenté lors de notre Assemblée Générale 2007, le nouveau Bureau de la Sté Provençale : M. Reynaud Vice-Président, Mme Frévillez secrétaire, Mme Détressemanes, trésorière et lui-même président

Après ce bref rappel des faits, la présidente demande à M. Parent de bien vouloir présenter la situation actuelle de la "Provençale" et ses projets pour 2008.

Monsieur Parent reconnaît que les trois premières réunions de 2007 accordées une à une et sous contrôle, furent encore émaillées d'incidents, d'ordre technique et disciplinaire ; c'est après une interruption durant tout le mois d'Août que nous avons pu mettre le cynodrome en conformité (protection du rail) et retrouver enfin la sérénité et le manque de rigueur qui nous manquaient. Nos réunions de fin d'année se sont très bien passées et le Grand Prix de Carnoux fut une réussite.

Lors d'une toute récente assemblée poursuit M. Parent de nouvelles personnes ont déclaré vouloir s'investir dans la société ; M. Parent Bernard rentré au Comité, (il avait dû abandonner cette fonction en 2006 pour raisons personnelles) fut élu second délégué, ce qui explique qu'il m'accompagne aujourd'hui, en remplacement de M. Angelats démissionnaire.

Pour conclure, M. Parent déclare qu'il a toutes les raisons de penser que 2008 sera pour la Sté Provençale une bonne année, puis il ajoute "**qu'il se porte volontaire pour être Membre de la Fédération**" confirmant en cela, son courrier du 16 Janvier.

Après lui avoir fait remarquer, qu'il est vraiment "équivoque" dans ses propos Me Maret, avec l'accord de l'assemblée, lui indique que nous tiendrons néanmoins compte de sa proposition

Elections.

Le Conseil de la Fédération compte huit membres.

En cours de mandat : Mme Martine Klein, Mme Christiane Bérenger, M. Jean-Claude Gawlas, M. Claude Klein.

En fin de mandat, rééligibles : M. Patrick Charlot, Mme Marie Louise Maret

M. Francis Mora a démissionné, quant à M. Jean Guérard, il ne pense pas pouvoir cumuler les tâches inhérentes à la présidence de la société Méridionale et à un poste au Conseil; il ne se représentera donc pas. L'assemblée unanime comprend sa décision mais tient à le remercier de dizaines d'années de dévouement à la Fédération.

Il y a donc quatre postes à pourvoir.

Se présentent : M. Jérôme Audureau, M. Patrick Charlot, Mme. Marie Louise Maret
M. Eric Parent, M. Christian Raynaud.

M. Gozard (Sté d'Auvergne) Mme Morlet(Sté Azuréenne)MmeRioux (StéRhodanienne)
assurent le contrôle du vote. (un vote nul)

Sont élus :

Patrick Charlot	21 voix
Marie Louise Maret	15 voix
Christian Raynaud	15 voix
Jérôme Audureau	12 voix

Monsieur Eric Parent a obtenu 9 voix.

Championnat 2009

Un seul candidat se présente : Monsieur Follet

C'est donc la Société de l'Aisne- cynodrome de Soissons - qui organisera le Championnat de France, le troisième week-end de Septembre.

Décision prise à l'unanimité.

Monsieur Guérard saisit l'occasion, pour rappeler que le championnat se déroulera cette année (par dérogation) le dernier week end de Septembre à Toulouse.

Aucune autre question n'étant soulevée, Madame Maret, remercie de leur attention, tous les participants, puis invite les membres du Conseil à se réunir pour procéder à l'élection du Bureau.